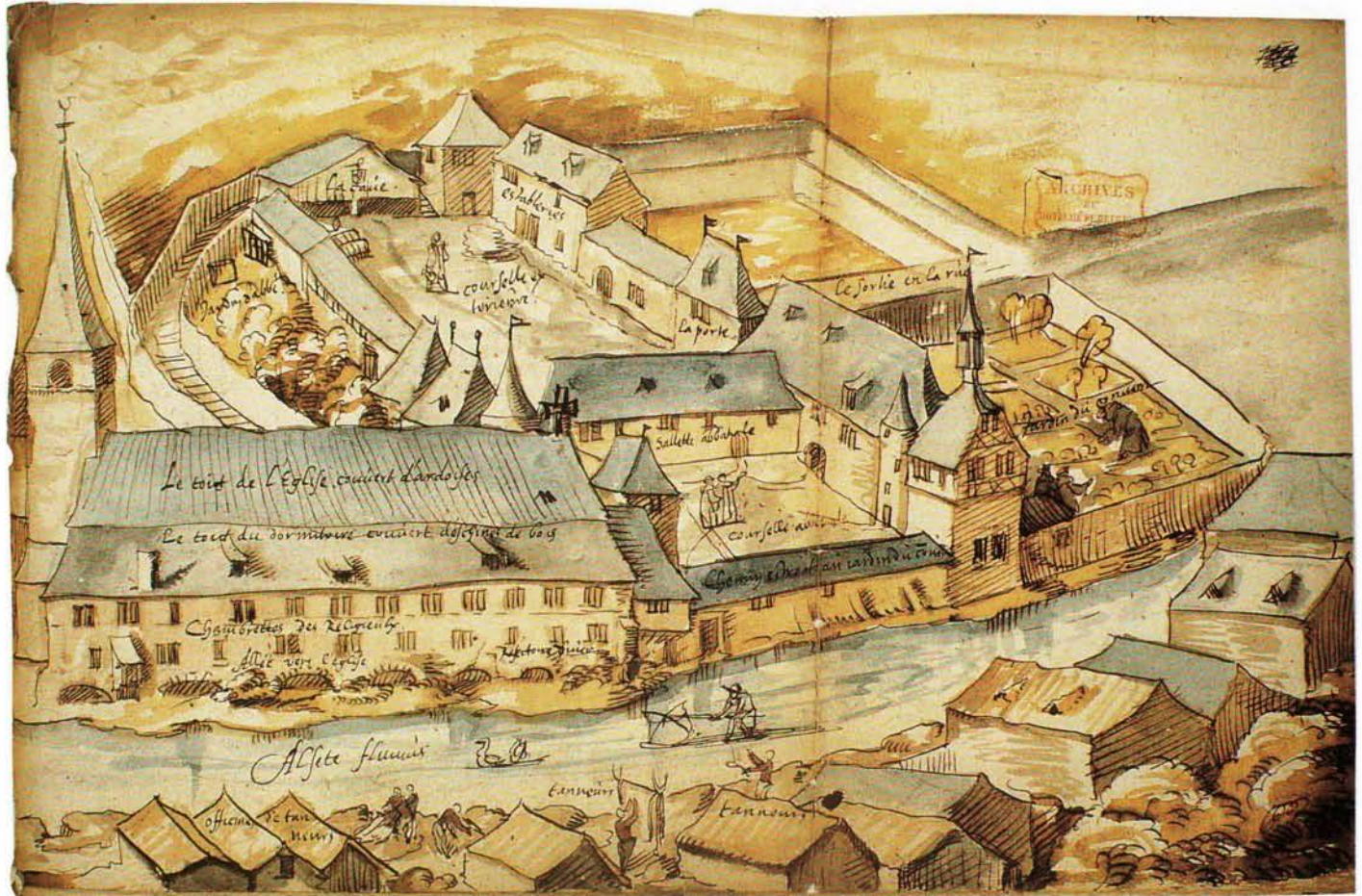


# L'Hospice St.-Jean au Grund



Quiconque connaît tant bien que mal l'histoire des faubourgs saura que les hospices civils sont installés actuellement au Pfaffenthal, entre la rue Mohrfels et l'Alzette, et que depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ils y occupent les bâtiments de l'ancien couvent du St.-Esprit. Nous avons déjà retracé l'histoire de ce monastère au numéro 40 (1992) de *Ons Stad* et pouvons ainsi renvoyer les lecteurs intéressés à l'étude qui y a été publiée par Gérard Thill sous le titre « Le Saint-Esprit, monastère éponyme d'un quartier de la vieille ville ».

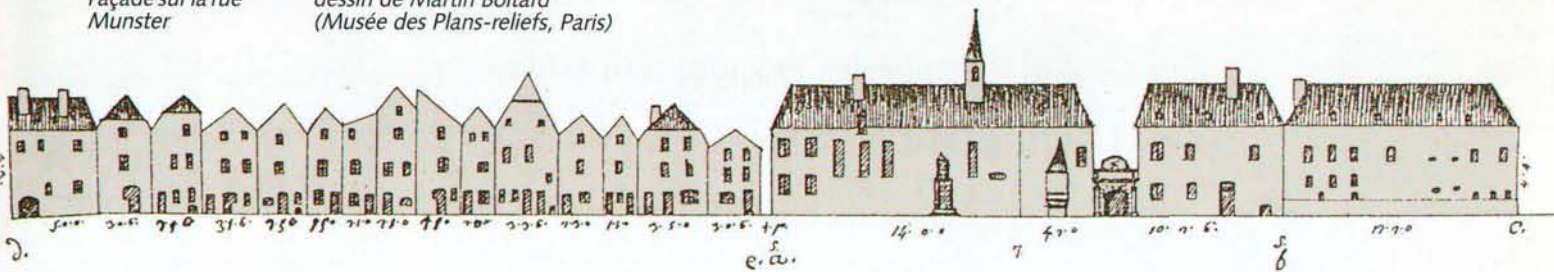
Voulant faire revivre également le passé lointain des hospices civils, nous avons pensé que leur histoire pourrait s'intégrer parfaitement dans celle du bâtiment qui au Grund, dans la rue Munster, avait logé pendant de longs siècles, un des premiers hôpitaux de la ville, l'hospice St.-Jean. Cet édifice d'une architecture peu coutumière vient d'ailleurs d'être remis en état grâce à une restauration judicieuse et ses façades rénovées d'un blanc clair frappent plus que jamais l'attention des visi-

teurs. Il fait d'ailleurs à l'heure actuelle l'objet d'un regain d'actualité, l'Etat étant sur le point d'y installer son nouveau musée d'histoire naturelle. Dans la période intermédiaire, après le transfert des hospices au Pfaffenthal et jusque dans un passé récent, les édifices en cause furent affectés à une destination pénitentiaire.

Ainsi le présent numéro de *Ons Stad* comprendra-t-il trois volets, consacrés chacun à une des étapes successives de ce bâtiment auxquelles il a été fait allusion.

Une première partie sera consacrée à l'hospice St.-Jean, ce vieil hôpital, qui remonte à l'origine de l'organisation hospitalière de la ville. Sa fondation est due à Marguerite de Brabant, l'épouse du comte Henri VII, empereur d'Allemagne. Etait-elle sensible aux malheurs des habitants de la forteresse et voulait-elle y remédier? Personne ne le sait; en tout cas, elle créa en 1308 cet hospice dans la rue Munster, au bord de l'Alzette, à un emplacement d'où il était possible de traverser à gué la rivière pour atteindre la rue Plaetis. Il n'est

*Le vieil hospice St.-Jean. Dessin d'Antoine Steffen (1602)*



pas exclu que par cette initiative la fondatrice ait voulu réaliser une institution comparable à celle des Hôtels-Dieu existant dans sa patrie. Grâce au bon vouloir de l'archevêque Baudouin, prince-électeur de Trèves et frère de Henri VII, l'église appartenant au nouvel hospice obtint le rang d'église paroissiale avec tous les privilèges qui en dépendaient.

Au cours des siècles, le nouvel hospice St.-Jean se ressentait des hauts et des bas provoqués inévitablement par les alternances successives de notre histoire nationale. Parmi celles-ci il faut mentionner surtout le transfert vers 1550 dans cet hospice des Bénédictins de l'abbaye de Munster, lorsque ce centre exceptionnel de rayonnement culturel, situé sur un plateau à mi-pente dans la descente vers Clausen, fut détruit au cours des guerres entre Charles Quint et François 1<sup>er</sup>. Les moines de Munster, en occupant l'hospice au Grund, devaient assumer l'obligation de construire un nouvel hôpital à proximité. Leurs constructions cependant, trop petites, étaient mal

adaptées à leur destination de maison de retraite et de soins. Ce transfert peu avantageux de l'hospice devait aller de pair avec une réduction sensible de ses revenus, son église ayant cessé d'être église paroissiale, et cela au bénéfice de l'abbaye nouvelle de Neumunster. Tous ces faits hâtaient nécessairement la décadence de l'hospice St.-Jean, dont la situation était devenue si grave que le Conseil provincial et la Municipalité avaient dû joindre leurs efforts pour améliorer la situation en remplaçant les bâtiments exigus réalisés par les moines de Neumunster. Un appel à la contribution des habitants fut lancé et il eut un succès tel qu'en 1669 déjà on pouvait construire des bâtiments nouveaux dans la rue Munster.

Le docteur Henri Kugener, dans sa contribution sur cet hospice médiéval, a bien voulu nous entretenir sur son fonctionnement, sur les conditions de vie qui étaient celles des pensionnaires, sur les soins qui leur étaient assurés et sur le rôle des religieuses qui les avaient pris en charge.

Une deuxième étude que nous devons à M. Alphonse Spielmann, Procureur général d'Etat, est consacrée au rôle pénitentiaire que les bâtiments en cause ont eu à jouer comme „Prison des Femmes" au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Finalement, M. Norbert Stomp, Directeur du Musée national d'Histoire naturelle, a bien voulu faire revivre le passé de son musée et évoquer pour nous les problèmes que pose son installation définitive dans les bâtiments de la rue Munster.

Dans un prochain numéro, nous évoquons l'histoire mouvementée et riche de l'abbaye de Neumunster qui, entre autre deviendra un centre de rencontre pour artistes. Quel beau concept que d'affecter ces édifices de la rue Munster qui dans le passé ont vu tant de souffrances aux joies que procurent les sciences naturelles et les arts!

Henri Beck

